

que vous la faites juge entre nous, vous êtes bien sûr qu'elle fera pencher la balance en votre faveur. Aussi, dans ce cas, je ne compte pas sa voix, parce qu'il y a trop de partialité dans son jugement. Ainsi, quoique vous soyez d'accord tous deux contre moi, je n'en attendrai pas moins pour me décider que ma cousine ait pris un parti quelconque, dont le terme sera pour moi ou de recevoir de ses nouvelles, ou de demander à M. Aze la permission de lui donner des miennes.

A propos de M. Aze, il me semble que vous devez le connaître, car vous étiez ensemble de la société des déjeuners dont il étoit le premier adjudant. Si celte société eût subsisté jusqu'à ce moment, je pense qu'elle auroit joué un rôle dans la révolution, et seroit naturellement devenue un espèce de club littéraire et politique, qu'il eût peut-être été aussi difficile que dangereux de vouloir fermer. Ainsi, j'aime encore mieux que les choses aient tourné comme elles ont fait. Il faut convenir que ces déjeuners n'étoient pas sans agréments, et, qu'avec quelques modifications dans les aliments, quelque réforme dans le choix des membres; ils auroient pu devenir une société fort agréable. Vous pourrez vous rappeler d'y avoir vu un grand nombre de gens de lettres, dont plusieurs n'étoient pas sans mérite, tels que Mercier, Rochon de Chabannes, Gailhava, Rétif, le Bailly, l'abbé Boizart, l'abbé Bordeaux et plusieurs autres dont les noms m'échappent, et qui y venoient habituellement. Vous y avez pu voir aussi Collin, Pons, Andrieux, duChosal, Murville, Imbert, Boucher; vous y avez, je crois, entendu lire une tragédie de *Charles-Martel*, par un tapissier dont M. Saint-Ange a depuis épousé la fille. Si la société n'avoit été composée que de ces Messieurs et de quelques amateurs instruits, polis et aimables, elle eût été charmante. Mais je conçois que la facilité qu'avoit chaque membre d'amener un ami qui, lui-même, jouissoit de celle faculté, et toujours ainsi à l'infini, avoit fait peu à peu dégé-